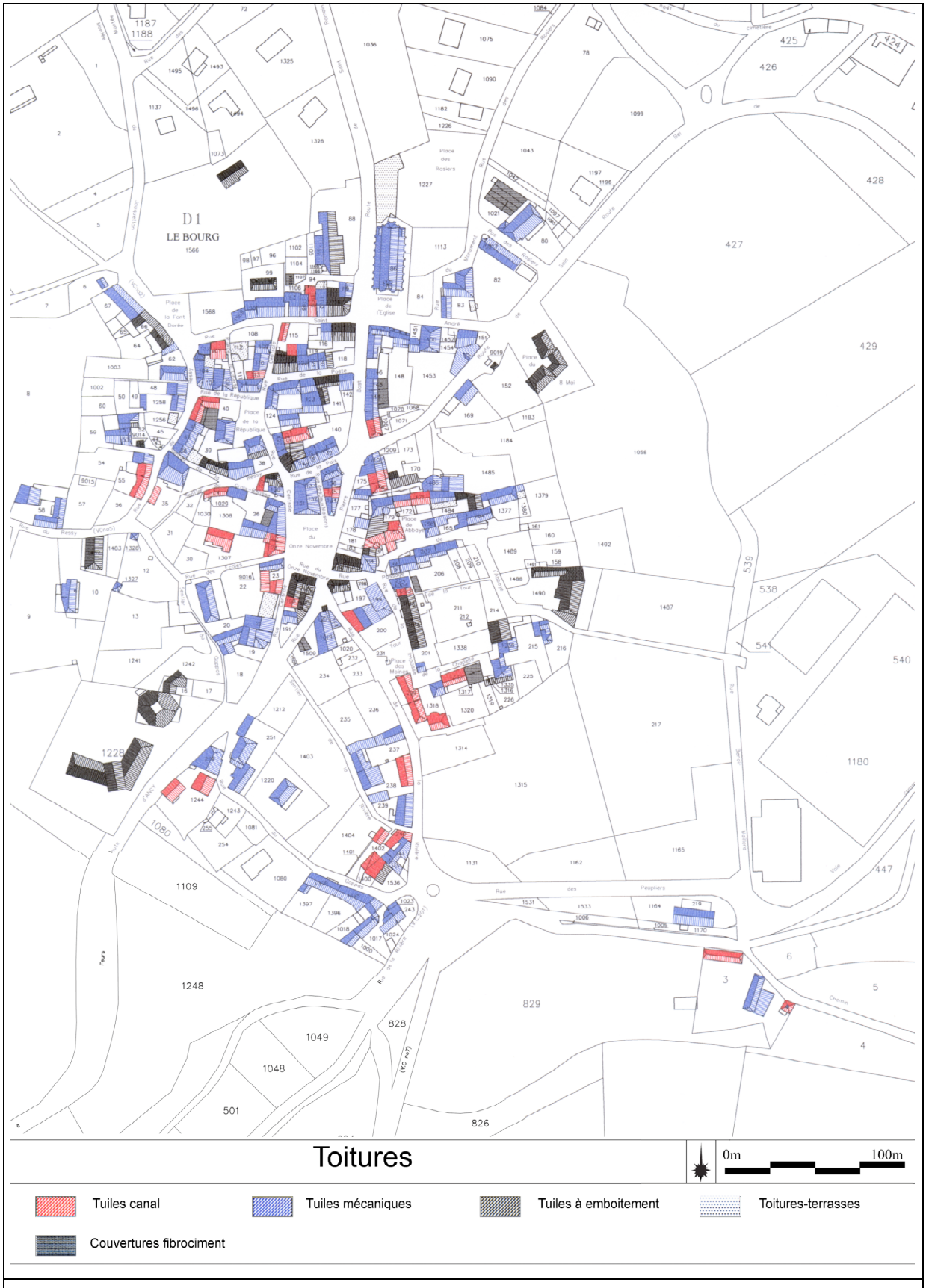

Carte des toitures

3.2.3 – Le pisé

On rencontre encore à Savigny quelques constructions en pisé. Les parements de terre sont généralement construits sur des soubassements en pierre et recouverts d'un enduit. Ainsi protégées des eaux d'infiltration, de ruissellement, et des effets du gel ou du vent, ces parois offraient des qualités d'isolation, de longévité et d'économie, adaptées à toutes les fonctions (annexes agricoles, habitat).

Ces murs, régulièrement entretenus (ils sont en général en bon état) peuvent aisément être conservés et restaurés. Ils font partie du patrimoine, en apportant une note rurale au sein même du bourg.

Toitures

3.3 – la toiture

Les **toitures** sont des éléments importants du paysage urbain. Les **formes variées** du parcellaire génèrent des formes de toitures tout aussi variées, mais la présence de caractéristiques fortes contribue à l'**unité** des constructions et de leur ensemble.

Les couvrements possèdent généralement deux longs pans, mais, selon la surface couverte et la localisation de l'édifice, certains peuvent être réduits à un seul rampant (constructions appuyées sur d'autres) ou les multiplier (trois ou quatre pans : version fréquente pour les constructions à l'angle de rues).
L'axe des toitures (faîtage) est presque exclusivement parallèle à la rue, de même que les égouts.
Une autre forme est représentée (très ponctuellement) à Savigny, celle **du toit brisé, dit "à la Mansart"**. Introduite dans l'architecture urbaine, pour augmenter la surface aménageable dans les combles, elle est caractérisée par la juxtaposition, sur chaque rampant, de deux pentes différentes réunies par une horizontale (la ligne de brisis). La couverture peut être uniforme ou mixte et privilégie l'ardoise, matériau compatible avec des pentes fortes.

Les **toitures terrasses**, accessibles ou non, créées à partir du XXème siècle, sont peu nombreuses à Savigny. Ce mode de couverture, sans rapport avec l'architecture médiévale ou classique, peut être employé, sous certaines conditions (surface limitée, perception depuis les espaces publics).

Le matériau traditionnel, la tuile canal posée sur voliges tend à disparaître. Elle a d'abord été remplacée par la tuile mécanique losangée en vogue dès l'Après Guerre. Un matériau nouveau conquiert peu à peu du terrain : la tuile mécanique de type « romane » à fond plat et couvert arrondi, qui imite la tuile canal.

Quelques constructions annexes sont couvertes de plaques de fibro-ciment. Ce matériau, dont on connaît aujourd'hui les dangers, va peu à peu disparaître.

L'impression d'ensemble reste homogène, avec une nette prédominance de la terre cuite rouge naturelle. Cette harmonie doit être maintenue, voire renforcée.

Les constructions médiévales dans l'enceinte de l'abbaye.

3.4 – les modèles

Les différentes phases de constitution de la ville ont laissé un certain nombre de modèles caractéristiques de l'époque de leur construction. Leur cohabitation et leur diversité rendent compte de l'évolution des techniques, des formes, des fonctions, des critères esthétiques du moyen-âge à nos jours et de l'évolution urbaine en général.

3.4.1 – les constructions « médiévales »
(moyen-âge/renaissance)

Les constructions les plus anciennes de Savigny se retrouvent sur l'emplacement de l'abbaye et correspondent aux hôtels canoniaux, édifiés et progressivement transformés par les dignitaires (doyen, chamarier, célerier, ...) jusqu'à la fin du XVIIIème siècle.
Ces constructions sont d'autant plus remarquables qu'elles constituent, avec le rempart, son fossé et les deux tours conservées, les derniers vestiges "lisibles" sur le site.

Leur permanence tient essentiellement à leur volumétrie importante et à leur emplacement en limite de l'enceinte claustrale, autant de facteurs propices à l'habitat (surface exploitable, facilités d'accès et d'éclairement).
Ces constructions imposantes étaient aussi symboliques, images du pouvoir et du statut social de leur occupant, qu'elles affichent en façade par le décor des ouvertures, mais aussi par la présence affirmée de deux équipements particuliers : l'escalier à vis, souvent logé dans une tourelle en saillie et la cheminée dont la présence s'affirme à l'extérieur via son conduit.

Les toitures d'origine, en lauzes ou en chaume, ont progressivement disparu, vraisemblablement à partir des XIVème et XVème siècles, au profit d'un matériau plus résistant, notamment au feu : la tuile canal.
Ces maisons sont également caractérisées par des percements "aléatoires", décidés en fonction des besoins d'éclairement, sans véritable projet de composition. Les ouvertures sont petites et trapues ou recoupées par des meneaux et des traverses.